

Le château et la châteltenie de Rouvres à l'époque des deux premiers ducs Valois de Bourgogne

GEORGES FRIGNET*

Résumé

Le château de Rouvres, dont il ne reste aucun vestige, a été l'un des principaux lieux de résidence de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur. Les comptes de châteltenies de la fin du XIV^e et du début du XV^e siècle permettent de reconstituer la vie d'une grande forteresse princière. Les revenus de la châteltenie, durement grevés par les pertes démographiques de la peste et de la guerre, suffisent à peine à entretenir la forteresse. Celle-ci, très vaste, a été bâtie par les ducs capétiens. Les Valois l'entretiennent à minima, y ajoutant une tour et des ponts levis, qui seront insuffisants pour retenir les écorcheurs. Les ducs ont apprécié cette grande demeure, idéale pour leur famille nombreuse et leur cour, et réputée pour l'agrément de ses immenses jardins.

Le château de Rouvres, à 12 km au sud-est de Dijon, fut l'une des principales résidences des ducs de Bourgogne, et particulièrement des deux premiers Valois. C'était aussi le centre d'une des plus importantes châteltenies de Bourgogne². C'est donc sur ce site et sur cette période que nous avons rédigé un travail de thèse soutenu en 2005³.

Du château de Rouvres, il ne reste rien. De la châteltenie, il reste les comptes. Un peu plus des deux tiers des comptes annuels de la période qui nous intéresse ont été conservés⁴. Ce sont eux qui vont nous informer

sur ce qu'était le château. Ils nous disent que c'était un ensemble complexe de bâtiments et de jardins, à la fois forteresse et résidence de plaisance, un édifice imposant, témoin de la grandeur des ducs, mais aussi une demeure familiale (fig. 1). Ce sont d'épaisses murailles et des fossés larges et profonds, mais aussi des appartements, confortables selon les critères de l'époque. La vie quotidienne y est évoquée : la piété, presque l'ascèse, mais aussi les bons vins et la pâtisserie.

Dans les comptes, une place spéciale est réservée aux travaux d'entretien et, parfois, d'amélioration. On y voit donc le détail des travaux effectués, la main d'œuvre employée, la provenance des matériaux, leur transport et ses difficultés. On y voit aussi le détail des dépenses et le problème délicat de leur financement. On y apprend aussi la destination des différentes pièces du château et son évolution dans le temps. Bref, derrière les détails triviaux inhérents à toute comptabilité, se cachent des informations précieuses concernant la vie quotidienne de la cour dans un château de province. Il s'agit donc bien de tenter de reconstituer quelques aspects de la vie du château disparu.

Mais pourquoi avoir précisément choisi cette période du principat des deux premiers Valois ? Parce que la documentation existe : plus des deux tiers des comptes sont conservés.

* Docteur en histoire.

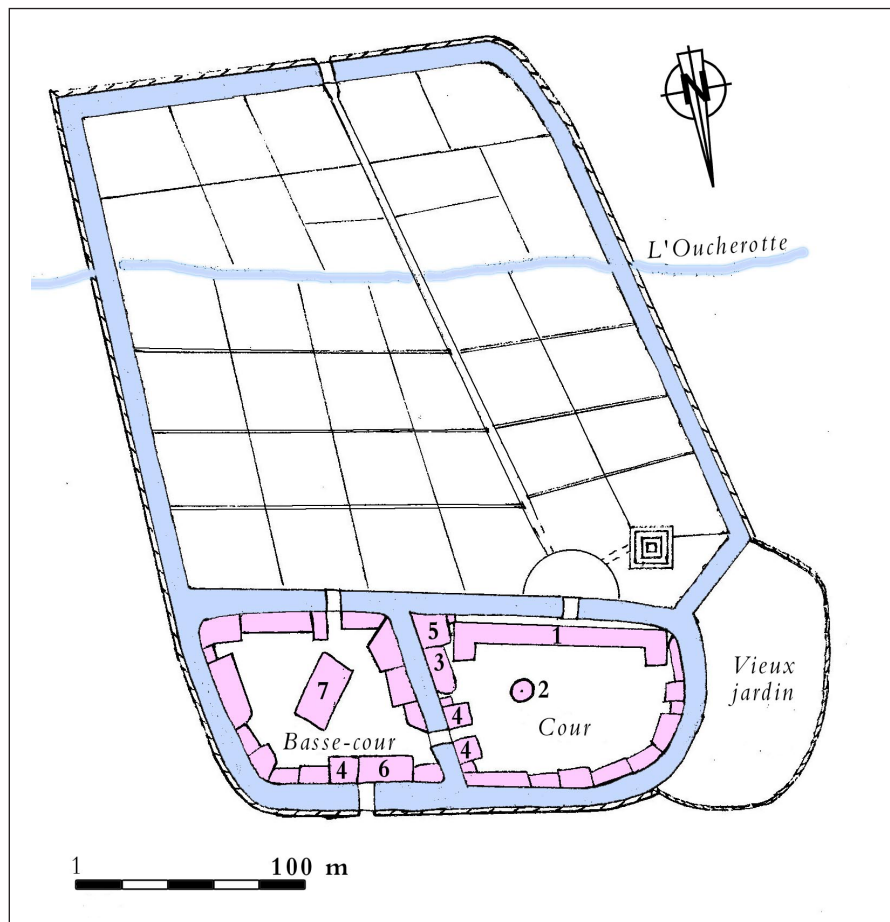
2. Dans son dictionnaire de la France médiévale, Jean Favier voit dans la châteltenie le ressort d'un château royal ou comtal, une circonscription dans laquelle s'exerce la puissance publique, confiée à un châtelain. Il ajoute qu'à partir du XII^e siècle, ce dernier, payé pour son service, n'est en rien le maître du château. Il est simplement le capitaine d'une garnison souvent limitée à 1 ou 2 hommes d'armes. FAVIER (Jean), *Dictionnaire de la France médiévale*. Paris : Fayard, 1993.

3. FRIGNET (Georges), *Rouvres : la châteltenie et le château, au temps des deux premiers ducs Valois de Bourgogne, (vers 1360- vers 1420)*, thèse soutenue le 5 mars 2005 à l'université Paris IV-Sorbonne, sous la direction de Philippe Contamine. Consultable en ligne : <http://www.theses.paris4.sorbonne.fr/frignet/paris4/2005/frignet/html/index-frames.html>.

4. Nous avons examiné les cahiers B 5 742 à B 5 776 des archives départementales de la Côte-d'Or (ADCO). Ces 35 documents couvrent la période 1360 à 1422.

Fig. 1 : essai de restitution du plan du château et des jardins de Rouvres, d'après les comptes de châtelainie, les plans anciens et les plans cadastraux.

1. Pavillon
2. Puits
3. Chapelle
4. Tours
5. Tour Marguerite
6. Corps de garde
7. Grange



Toutefois, sous le principat de Philippe le Bon (1419-1467), le ratio est encore meilleur : plus des trois quarts⁵ ! Ce principat est, certes, bien documenté, mais beaucoup moins intéressant, car le château n'est plus habité par la cour.

Nous présenterons ces informations sur Rouvres selon quatre parties : la châtelainie, la forteresse, la demeure, les jardins.

La châtelainie

La châtelainie était, nous l'avons dit, un territoire, ensemble de villages entourant le château. Elle était administrée, au nom du duc, par un officier, le châtelain, qui avait pour fonction principale la gestion de tous les droits du domaine propre du duc (propriétés, cens,

rentes, redevance, etc), donc de percevoir les revenus et de tenir la comptabilité. Il assurait aussi la responsabilité des dépenses. Nous ne parlerons pas de ses autres fonctions, judiciaires et de police qui étaient secondaires et qu'il exerçait selon des modalités très complexes qu'il serait fastidieux de décrire.

Les recettes de la châtelainie sont en argent et en nature. Nous nous intéresserons plus particulièrement à ces dernières, car la redevance en grains, appelée « matroce », est une spécificité de Rouvres⁶. En 1215, en effet, le duc Eudes III accorda aux habitants de Rouvres une charte de commune, moyennant une rente annuelle de 1 000 setiers de blé, moitié froment, moitié avoine (environ 2 400 hectolitres)⁷. Cet impôt

5. FRIGNET (Georges), *Rouvres au XV^e siècle, d'après un compte de châtelainie (1446)*, mémoire de maîtrise, Paris IV Sorbonne, 1996 et FRIGNET (Georges), *Rouvres au XV^e siècle, sous le principat de Philippe le Bon, (1419-1467)*, mémoire de DEA, Paris IV Sorbonne, 1997.

6. LIGERON (Louis), *Histoire d'une redevance : la matroce de Rouvres*, in : *Mémoires de la Société pour l'Histoire du droit*, 36^e fascicule, 1979.

7. GARNIER (Joseph), *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne*, t. I^{er}. Dijon : Rabutot, 1867, p. 481 à 496.

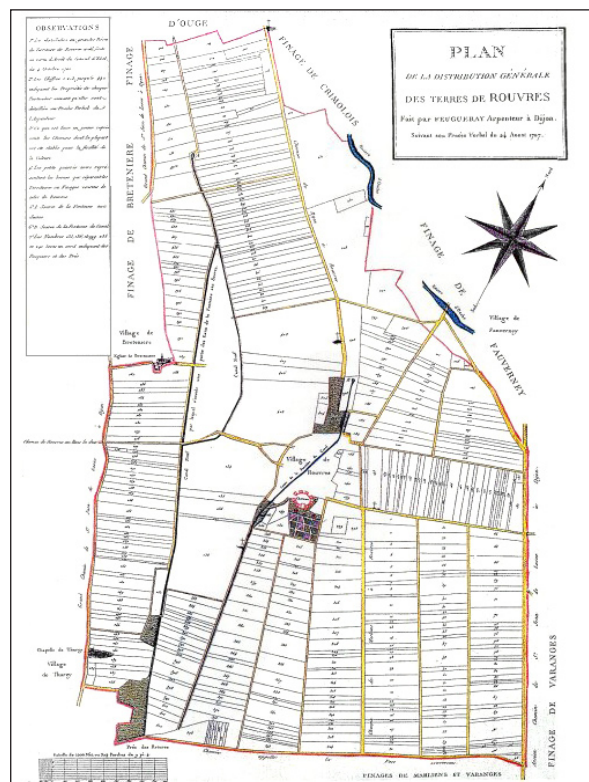
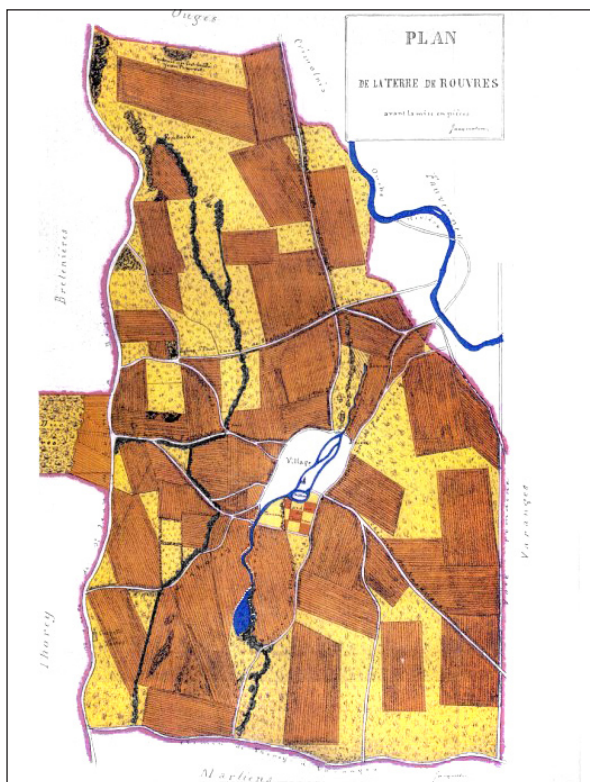


Fig. 2 et 3 : finage de Rouvres à la fin du XVI^e siècle (à gauche), et après le remembrement de 1704 (à droite).
Plan de la direction départementale de l'agriculture.

devenait être payé collectivement par l'ensemble des hommes libres de Rouvres. Il a marqué profondément la vie du village pendant 5 siècles. D'abord payée sans trop de problème pendant les 150 premières années, la matroce apparaît vite au temps des ducs Valois comme une charge de moins en moins supportable. En effet, guerres, épidémies, famines, avaient sensiblement réduit le nombre de contributeurs. Le châtelain lui-même reconnaît que la redevance « ne peut être payée desdiz habitans pour la grant povreté qui estoit en eulx⁸ ». Le duc Philippe le Hardi accorde des délais de paiement, souffre même une réduction provisoire de la somme perçue. Jean sans



Fig. 4 : idem, détail du château (plan très stylisé) et des jardins.

Peur en fait autant ainsi que ses successeurs. Après la réunion du duché à la Couronne, les seigneurs engagistes de Rouvres eurent à en connaître, en particulier les princes de Condé. Le conseil du roi intervint à de nombreuses reprises et l'affaire ne fut définitivement réglée qu'à la fin du règne de Louis XIV : le domaine appliqua une saisie sur les terres de Rouvres, ce qui fut l'occasion du premier remembrement moderne de France, avec une levée du parcellaire exécutée de 1704 à 1707 (fig. 2 à 4).

Outre le grain, la seule recette en nature significative est le foin. Si les ducs avaient donné tout ce qu'ils possédaient comme prés et terres dans le finage de Rouvres, ils avaient

8. ADCO, B 5754/2.



Fig. 5 : plate-tombe de Jeanne de Courcelles et Monnot Mâchefoing, dans l'église de Rouvres.

conservé tous leurs prés situés ailleurs dans le ressort de la châtelainie. La quantité de foin récolté variait selon les années autour d'une moyenne de 250 charretées. Ce foin servait à nourrir les chevaux du duc et de sa suite lorsqu'il séjournait à Rouvres ou, exceptionnellement, lorsqu'il résidait à Dijon.

Le revenu en argent de la châtelainie était, bon an mal an, de quelques centaines de livres ce qui ne permettait qu'un entretien minimal du château.

Il nous faut maintenant dire un mot des officiers de la châtelainie, ce groupe de quelques personnes qui en assurait la gestion. Outre le châtelain, on trouve un clerc, plusieurs sergents, des forestiers, deux portiers, un couvreur, un jardinier. Le nombre de ces officiers varie selon les années de 6 à 12. Leurs gages représentaient un total de 40 à 50 livres, en argent, avec en



Fig. 6 : détail. Tête de Monnot Mâchefoing, châtelain de Rouvres. (Photo : Guillaume Grillon).

supplément quelque élément en nature, grain, foin ou vêtements.

Le plus important de ces officiers était bien sûr le châtelain. Il assurait, sous l'autorité de la chambre des comptes, la gestion du domaine ducal se trouvant dans la mouvance de la châtelainie. Neuf châtelains se sont succédé à Rouvres dans la période qui nous occupe. La durée de leur mandat variait de quelques mois à plusieurs dizaines d'années. Le record est détenu par Monnot Machefoing qui fut châtelain à trois reprises, respectivement pour 6 ans et demi, 4 ans et demi et 25 ans, entre 1404 et 1445. Une image quasi contemporaine du personnage, sa pierre tombale d'une très belle facture, se trouve encore aujourd'hui dans l'église de Rouvres (fig. 5 et 6).

La forteresse

Le château de Rouvres avait le statut administratif de forteresse, comme le montrent les terriers et les « *cherches de feux*⁹ ». Toutefois il n'aurait jamais été en mesure de soutenir un siège organisé. Il pouvait tout juste assurer une protection contre quelques vagabonds mal intentionnés. Sa vaste cour permettait aux habitants de Rouvres et de quelques villages voisins de s'y réfugier en cas de péril ou d'inondation. Ainsi en 1360, le châtelain mentionne les dépenses dues au nettoyage des fumiers et ordures laissés dans plusieurs pièces du château où « *les bonnes gens de Rouvres s'estoient retroyées pour les doubtes des ynglois et ou les chevaux des gens d'armes avoient gehu pour les guerres* ». La garnison du château était alors composée de sept hommes d'armes qui étaient restés quelques semaines¹⁰.

Lorsque Philippe le Hardi devient le premier duc de la nouvelle dynastie, il trouve cette forteresse dans l'héritage des ducs capétiens. Son site, en plaine, n'était pas spécialement propice à l'implantation d'une place forte. Par contre, la présence d'eau en abondance et facile d'accès était un atout. On pouvait baser la défense sur l'utilisation de fossés remplis d'eau. En 1364, seule la cour et une partie de la basse-cour étaient ainsi protégées. Mais, dès 1365, on commence les travaux de mise en protection de la basse-cour¹¹. Un demi-siècle plus tard, les fossés, maintenus en eau grâce à une dérivation de l'Oucherotte, entouraient en totalité la cour, la basse-cour et les jardins. Ils formaient deux réseaux. Le plus étendu, qui était aussi le plus étroit et le moins profond, entourait les jardins et la basse-cour. L'autre, le plus ancien, le plus important pour la défense, entourait le château et sa cour, délimitant ainsi une surface d'un demi hectare environ. La largeur et la profondeur de ces grands fossés devaient être impressionnantes. Les moyens mis en œuvre pour l'entretien nous en donnent une idée.

9. Par exemple en 1424 : « *Rouvre, à Monseigneur le duc, où il y a forteresse et marché.* » ADCO, B 11 582.

10. ADCO, B 5 744/1, f^o 6 v^o et f^o 8 v^o.

11. ADCO, B 5 748/2.

Si les travaux n'étaient pas trop urgents, on attendait que l'eau soit prise en glace. Sinon, on louait un bateau, aux environs de Rouvres, on le transportait sur un char tiré par des chevaux et on se livrait à la navigation sur les fossés, pour atteindre l'endroit visé¹². S'il s'agissait de repêcher quelque objet précieux, reposant sur le fond, on faisait appel à des plongeurs professionnels. Deux cas nous sont rapportés. En 1382, une tempête fit choir une partie de la lanterne (tour de guet). Sa partie supérieure, que l'on appelait la lunette, était tombée, pensait-on, dans les fossés. On commença par faire un batardeau pour essayer d'évacuer l'eau de la partie des fossés susceptible de recéler cette lunette. Puis, pour la récupérer, on fit appel à un spécialiste de Dijon, Ostevin le Plongeon, dont le patronyme dit assez le métier. Il entra dans les fossés pour la chercher, mais ne la trouva pas. Il fut tout de même défrayé de son déplacement, en recevant 4 gros. Les travaux de confection du batardeau, de sa destruction et de la remise en état du fossé, coûtèrent, eux, 13 gros et requièrent l'intervention de plusieurs corps de métier : un charpentier, un charretier, un terrassier et deux manœuvres. La lanterne, quant à elle fut retrouvée sur la terre ferme, derrière la grange à foin, par les gens et écuyers des hôtels de Monseigneur et de Madame¹³. Le même type de mésaventure survint un peu plus tard, pour le mécanisme de l'horloge, qui avait été emporté par un coup de vent. On le croyait tombé dans les fossés. On fit, de nouveau appel à un plongeur professionnel. Il n'eut pas davantage de succès et l'objet recherché fut retrouvé à terre, dissimulé dans un bosquet.

Pour les fossés plus étroits, on utilisait une autre technique qui consistait à lancer, depuis la rive, des bois formant une passerelle provisoire. C'est ainsi que l'on évacuait à dos d'homme, dans des hottes, les ordures qui s'accumulaient

12. En 1407, pour la confection du pont-levis, les artisans ont besoin d'un bateau, pour pouvoir travailler sur l'eau. Ils utilisent celui qu'un certain Lambert Jauret de Tart-le-Châtel leur amena de son village, sur son char attelé de 3 chevaux, pour la somme de 3 gros, qui comprenait également le trajet de retour. ADCO, B 5 768.

13. ADCO, B 5 759.

entre fossé et muraille. Pour les travaux plus importants, on construisait des batardeaux qui permettaient d'assécher une partie des fossés et d'y travailler à pied sec¹⁴.

Ces fossés nécessitaient un entretien régulier. Il fallait les curer et réparer les rives. Ces dernières étaient dégradées par les intempéries mais aussi par les animaux. Pour se protéger contre eux, tous les fossés étaient entourés, côté extérieur, d'une clôture, de faible hauteur, faite d'un entrelacs d'épines, de perches et de pieux¹⁵.

Après l'eau, la pierre était le second élément participant à la défense du château. Mais contrairement à l'eau, elle n'était pas disponible sur le site. L'approvisionnement en pierres était difficile et coûteux à cause de l'éloignement des carrières et du mauvais état des chemins. Si on ajoute à cela, la difficulté de trouver des chars, des chevaux et des charretiers disponibles, on comprend la politique suivie par l'administration : éviter toute adjonction aux murailles nécessitant un transport significatif de pierre. En cas de besoin, utiliser des matériaux provenant de démolitions faites sur le site ou à proximité¹⁶. Ainsi allait-on jusqu'à récupérer, au prix de grandes difficultés, les moellons tombés dans les fossés¹⁷. Toutefois, cette politique minimaliste avait ses limites. En 1416 la duchesse Marguerite de Bavière reconnaît, dans un document officiel, que le château, sa propre demeure, est partiellement en ruine¹⁸. L'endroit le plus critique est la partie de la cour qui jouxte les jardins. En ce lieu, la muraille

menace de s'effondrer dans les fossés. On aurait pu se contenter du rafistolage habituel, mais la duchesse et ses conseillers choisirent un parti beaucoup plus ambitieux : construire une nouvelle tour. Les raisons de ce choix ne sont probablement pas uniquement militaires. Elles ont une portée politique : réaffirmer la puissance du prince au cœur de son duché de Bourgogne, comme, une dizaine d'années auparavant, il l'avait fait à Paris avec la construction de la tour Jean sans Peur. Nous avons montré dans la thèse toutes les difficultés que rencontra l'administration ducal pour la réalisation de ce projet.

Le troisième élément, important pour la défense, était le bois. En tant que matériau, il était moins coûteux que la pierre et d'une plus grande souplesse d'emploi. Son inconvénient était de ne pas avoir la pérennité de cette dernière et de devoir être fréquemment remplacé.

Dans la pratique, les murailles et les tours étaient en partie recouvertes de fortifications de bois qui améliorait leur efficacité. Ces ouvrages de bois étaient assemblés à terre, à l'aide de longs clous de charpentier. Il fallait ensuite les hisser en haut des murs. Cette opération, toujours délicate et risquée, justifiait l'attribution d'une prime importante (doublement du salaire) aux charpentiers et à leurs aides, primes obtenues parfois avec recours à la grève¹⁹.

L'emploi du bois pour la défense ne se limitait pas à la confection des ouvrages suspendus aux murailles. Ce matériau était essentiel pour la construction et l'entretien de la demi-douzaine de ponts qui permettaient de franchir les fossés. Deux chantiers importants ont, également, été très gourmands en bois : la construction en 1360 de la lanterne, tour de guet à deux étages, entièrement en bois et édifiée au sommet d'une tour de maçonnerie²⁰, puis, à partir de 1416, l'édification de la nouvelle tour de pierre, qui utilisait le bois pour les batardeaux, les échafaudages, les charpentes, les planchers, etc.²¹

14. Par exemple en 1381, pour construire le pont-levis de la basse-cour. ADCO, B 5 758.

15. On le voit lors de la réfection des fossés en 1383 : ADCO, B 5 761.

16. Par exemple, en 1365, on récupère les « carreaux que l'on ay prins es maisons des chanoines et en la maison qui estoit au long du grenier de l'avenue, que l'on ay abattue pour faire les terreaux d'autour la basse-cour. » ADCO, B 5 748/2.

17. En 1366, 12 journées sont aussi payées, mais à 1 gros seulement, à un manœuvre, pour retirer, à l'aide d'un treuil, les pierres tombées dans le fossé, lors de l'éboulement de la muraille et dont le maçon avait besoin pour la reconstruction. ADCO, B 5 748.

18. ADCO, B 5 773/2.

19. ADCO, B 5 753/1 en 1373.

20. ADCO, B 5 744/1.

21. ADCO, B 5 773/2.

Cet important besoin en bois pour la défense du château, s'ajoutait à ceux provenant de l'entretien des bâtiments d'habitation et à ceux des jardins. Or, quelques forêts seulement se trouvaient à proximité immédiate de Rouvres, c'étaient Boulouse, Chassigne et Bois le Duc. Lorsque leurs possibilités étaient épuisées, il fallait chercher plus loin. À 10 km à vol d'oiseau, on trouvait, vers le sud-ouest, la forêt de la Grange Neuve, vaste et bien pourvue, qui appartenait à l'abbaye de Cîteaux²². Si l'on voulait rester dans le domaine ducal, il fallait aller un peu plus loin. À une quinzaine de kilomètres vers l'est, on trouvait la forêt de Soirans, dépendant de cette partie de la châteltenie que l'on appelait la terre de Longeault. On se procurait également du bois par remploi lors de démolitions, ou par achat de planches et poutres chez des particuliers²³. Ce qui ressort très nettement des comptes, c'est que la consommation de bois, dans un domaine de la taille de celui de Rouvres, était à la limite de ce que pouvait fournir le terroir, dans un périmètre raisonnable.

Un autre aspect de la forteresse est la garnison. En fait, il n'y a aucun effectif militaire permanent. En cas de menace de guerre, un capitaine est nommé. Il est généralement sans troupe. Il a pour mission de remettre le château en état de défense. Il reste peu de temps, quelques semaines. On peut s'interroger sur son efficacité. Sur toute la période étudiée, les comptes nous ont laissé les noms d'une douzaine de capitaines ou assimilés.

En marge de la garnison, il faut citer le devoir de guet. Entre 1360 et 1380, cette fonction est assurée en permanence par les villageois. Cela n'empêche pas le château d'être pris par les routiers de frère Darre²⁴. D'où une perte de confiance dans le système. Progressivement le nombre de guetteurs est réduit, la tour de guet est désaffectée et, à partir de 1380, il n'est plus jamais question de guet.

22. Par exemple en 1367 : ADCO, B 5 749.

23. En 1360, on achète 30 pièces de gros bois à un particulier de Rouvres pour construire la lanterne : ADCO, B 5 744/1.

24. En 1366 : ADCO, B 5 749.

À la faiblesse de la garnison et du guet répond la faiblesse de l'armement. À la fin de l'époque des ducs capétiens, il y a un peu d'artillerie mécanique et un stock d'une vingtaine d'arbalètes²⁵. Après l'occupation par frère Darre, en 1365, tout effort concernant l'armement semble abandonné. Il faut attendre 1411 pour retrouver des armes au château. Ce ne sont plus des engins mécaniques, mais deux canons à poudre, accompagnés, il est vrai, par 10 arbalètes et 24 lances²⁶. Ce stock d'armes, plus ou moins bien entretenu, semble avoir perduré une dizaine d'années.

En conclusion, la forteresse de Rouvres a été gérée avec prudence et économie. Elle a pu ainsi assurer, avec des moyens limités, mais à peu près convenablement, sa mission de protection de la famille ducale, des officiers de l'hôtel et de la châteltenie, ainsi que celle des populations environnantes.

La demeure

C'est sous le principat de Philippe le Hardi, dès sa nomination comme lieutenant du roi dans le duché et, plus encore, après son mariage, que Rouvres devint peu à peu la maison de famille de la nouvelle race ducal.

En dehors de l'aspect sentimental, accentué par la proximité de l'abbaye de Cîteaux qui abritait les tombeaux des anciens ducs, le château avait deux atouts. D'abord sa taille, très appréciable pour une famille qui allait rapidement s'agrandir, ensuite ses jardins, vaste espace ordonné et protégé où toute la cour, jusqu'aux plus jeunes enfants, pouvait se promener et s'ébattre et dont la production de légumes et

25. Dans le compte de 1362 : ADCO, B 5 747.

26. Un certain Guiot Roussotte est payé 3 gros, pour avoir amené de Dijon à Rouvres, sur son char à 3 chevaux, 10 arbalètes avec leurs carquois garnis de traits, 24 lances, 2 canons à « plombées » et 60 livres de poudre à canon, « pour la garnison et fortification dudit chastel. » Nous constatons que, pour la première fois apparaît l'artillerie à poudre, alors que l'artillerie mécanique n'est plus mentionnée. ADCO, B 5 771/2.

de fruits était appréciée de tous, à commencer par les duchesses.

Ayant décidé de conserver le château tel qu'il était, et non de l'abandonner ou de le reconstruire, le duc savait qu'il gardait une demeure vétuste dont les murs épais, mais rongés par l'humidité, risquaient de s'écrouler. Il fallait donc restaurer, sans chercher à éblouir, mais en essayant d'accueillir dignement, chaque année, des groupes de 50 à 100 personnes, pour des séjours allant de quelques jours à quelques semaines.

Il y avait au château un effectif permanent d'une douzaine de personnes : officiers de la châtelainie et prêtres attachés à la chapelle castrale. Le personnel qui travaillait occasionnellement : femmes de ménage, ouvriers agricoles, artisans, n'était pas logé au château. Tout ce personnel n'avait qu'un objectif : assurer le séjour de la famille ducal et de sa suite, dans les meilleures conditions.

Le service spirituel était assuré par les deux chanoines et les deux chapelains, auxquels s'ajoutaient, occasionnellement, des franciscains et les confesseurs de tel ou tel grand personnage. Le château ne manquait pas de lieux de culte : deux chapelles l'une au rez-de-chaussée, l'autre, la plus ancienne, à l'étage, dataient des ducs capétiens. Elles ne furent jamais vraiment reconstruites au cours de la période examinée, mais seulement entretenues. Toutefois, en fin de période, en 1419, la vieille chapelle fut en partie désaffectée et transformée en grenier pour le châtelain²⁷.

La nouveauté introduite par les nouveaux ducs et plus particulièrement en fin de période sous l'impulsion de Marguerite de Bavière, est la multiplication des oratoires. Il y en eut jusqu'à six : deux à l'intérieur de chacune des chapelles, un à l'extérieur de la grande chapelle et un à l'intérieur de la chambre de la duchesse. Un seul datait de l'époque capétienne : l'oratoire de Monseigneur. À partir de 1384, deux sont cités : sans doute celui du duc

et celui de la duchesse²⁸. En 1412, Marguerite de Bavière, duchesse depuis 8 ans, en fait installer un nouveau, dans sa chambre, sacrifiant une partie de celle-ci pour lui faire place. Mais ce n'était pas suffisant pour cette pieuse princesse et, l'année suivante, en 1413, elle fait installer un autre oratoire sur le même modèle, à l'intérieur de la grande chapelle²⁹. Enfin, en toute fin de période, en 1419, un dernier oratoire est construit sur son ordre, édifice à part entière, extérieur à la grande chapelle, mais accolé à celle-ci et communiquant avec elle.

Quant à l'ancienne chapelle haute qui, avant d'être désaffectée, contenait deux oratoires, elle ne survécut plus, comme édifice sacré que par l'un de ces deux oratoires qui fut sauvegardé et affecté à « *noz damoiselles quant elles sont audit Rouvre*³⁰ », c'est-à-dire à l'usage d'Anne et Agnès de Bourgogne.

La subsistance matérielle de la cour était en partie assurée par les produits du jardin. Le reste de la nourriture provenait des achats des officiers de l'hôtel. Ces derniers chargés aussi du service de table, de la cuisine et de la plonge, utilisaient les installations du château, prévues à cet effet : cuisine, échansonnerie, bouteillerie, paneterie, saucerie, saurerie, celliers, caves, garde-manger, etc. En tout, une trentaine de pièces étaient dévolues au circuit de la nourriture.

Les pièces de réception sont plus difficiles à identifier car leurs noms sont moins explicites. Beaucoup d'entre elles portaient le nom générique de salle ou chambre : chambre à parer, chambre du poêle, grand chambre, chambre de la chancellerie, chambre du tinel, grande salle, petite salle, grande salle du commun, grande garde-robe, etc.

L'analyse de cet espace public du château nous a permis d'inventorier une quinzaine de grandes salles pouvant servir de pièces de réception. Leur utilisation dépendait des circonstances et, s'il en était besoin, certaines d'entre elles pouvaient être transformées en appartements privés. Malgré sa taille, en effet, le château se

27. « *A eulx, pour une aultre serrure mise et assise en l'uis de la vieille chappelle, dedans laquelle ledit chastelain faisoit son grenier...* » ADCO, B 5 775.

28. ADCO, B 5 761.

29. ADCO, B 5 772/1, f^o 15 r^o, 16 v^o, 33 v^o, 36 r^o, 37 v^o, 40 r^o v^o.

30. ADCO, B 5 775.

trouvait parfois trop petit pour accueillir les nombreux enfants du couple ducal avec leur suite.

En fait, une soixantaine d'individus ou de groupes ont bénéficié dans le château de logements qui leur étaient attribués nommément. Une vingtaine d'entre eux étaient de la famille ducale : Philippe le Hardi, Marguerite de Male, son épouse, leurs cinq garçons et leurs quatre filles, puis Jean sans Peur, Marguerite de Bavière, son épouse, leur fils et leurs sept filles.

Hors de la famille ducale, on trouve 30 hommes et 6 femmes. Les premiers sont les trois secrétaires qui se sont succédé, ainsi qu'une vingtaine de nobles ou officiers de haut rang, plus quelques roturiers, tels deux médecins ou un jardinier. Quant aux femmes, ce sont des dames d'honneur de la duchesse ou des gouvernantes des jeunes princesses.

D'autres logements sont attribués à des gens que l'on ne désigne pas par leur nom, mais par leur fonction ou leur état. Certains ont un logement individuel : le châtelain, le capitaine, le jardinier, le portier du donjon, le brodeur de Madame. D'autres ont un logement collectif, tels les écuyers de cuisine, les écuyers d'écurie, les cordeliers, les écrivains, les clercs d'office, voire les étrangers. Nous avons ainsi relevé 23 catégories dans lesquelles on peut classer ces hôtes anonymes. Ils étaient logés, plus ou moins confortablement, dans le château lui-même ou dans un pavillon de la basse-cour. À tous était assuré un confort minimum : cheminées, fenêtres vitrées³¹, accès à des lieux d'aisance.

Finalement, lorsque la cour était à Rouvres, il fallait loger une centaine de personnes et leurs chevaux. On comprend que les ducs aient apprécié la taille de leur demeure avec sa centaine de pièces et ses vastes communs.

Les jardins

Les jardins se trouvaient hors de l'enceinte, accolés à elle. En immédiate bordure du village

31. En 1415, on fait changer trois carreaux de la fenêtre de la grande chambre à parer : ADCO, B 5 773/1, f° 17 v°, 18 v°, 20 r°, 41 v°, 42 r°.

dont ils étaient isolés par des fossés et des clôtures d'épines, ils étaient cependant largement ouverts sur la campagne.

On distinguait le vieux jardin de 1 ha qui datait, au plus tard, du début du XIII^e siècle et le grand jardin d'environ 8 ha, postérieur d'au moins un siècle³². Apparus sous les ducs capétiens, c'est sous les ducs Valois qu'ils connurent leur apogée.

Sous l'impulsion des duchesses, cette vaste étendue de nature disciplinée réjouissait les sens. D'abord la vue qui se reposait sur un paysage de carrés multicolores où alternaient les blancs des lys et des roses, le bleu des primevères et celui des lavandes, les roses et les rouges des rosiers, sans compter toutes les nuances de vert des pelouses des buissons et des arbres. L'ouïe, ensuite, n'était pas moins à la fête. Elle ne pouvait qu'être émerveillée par le chant des oiseaux, le murmure du ruisseau, le bourdonnement des insectes attirés par les fleurs, le bruissement des feuilles sous l'effet du vent. L'odorat pouvait s'enivrer du parfum dégagé par toutes ces fleurs et ces plantes aromatiques. Quant au goût, il était à la fête avec ces fraises, framboises, cerises que la duchesse trouvait incomparables et que les promeneurs, lorsqu'ils foulaient le sol des allées à la bonne saison, ne devaient pas se priver de goûter.

Même le toucher trouvait son compte, lorsqu'un visiteur, fatigué par une longue promenade ou par une séance de tir à l'arbalète, trouvait un repos réparateur en s'asseyant ou en s'étendant sur les moelleuses mottes d'herbe

32. En 1457 : « Monseigneur le duc a, audit lieu de Rouvre la forteresse, la bassecourt devant, qui sont cloux de foussés et les jardins. C'est assavoir le grant jardin, qui est aussi cloux de foussés et est emprès la fin saint Jehan, de deux costez, c'est assavoir devers midi et devers soleil levant, emprès les mex de Monseigneur qui sont derrière sa grange ou on haberge le foing de ses prez, au costé devers bise, et emprès l'autre jardin, que l'on appelle le viels jardin, au costé devers soleil mussant. Et peut contenir environ, comme l'on dit, vint et cinq journaux. Et ledit autre jardin est assis emprès ledit jardin, du costé devers soleil mussant, emprès les doz d'anes de fossez de laditte forteresse, d'un autre costé. Emprès les mex et maisons de la rue d'aval, au costé devers soleil mussant et après le mex Jehan Thein au costé devers midi. Auquel costé il est cloux de fossés et peut contenir environ trois journaux. » ADCO, B 1 292, f° 8 r°.

verte des préaux³³. L'agrément de ces jardins explique peut-être, au moins en partie, l'attachement des ducs à cette résidence, par ailleurs assez ingrate, et pourquoi ils ont voulu en faire une maison de famille.

Mais ce tableau idyllique, quelque peu embelli par l'imagination, ne doit pas cacher les difficultés rencontrées pour maintenir les jardins dans toute leur splendeur. En réalité, l'entretien laisse souvent à désirer. Il semble que les énergies ne se réveillent qu'à l'annonce de la venue du duc, de la duchesse ou de quelque visiteur important.

La conception même du jardin le rendait fragile. Pour presque 10 ha, on avait appliqué des principes élaborés pour des enclos de quelques dizaines d'ares. Les comptes nous permettent de préciser quelques dimensions. Il y avait plus de 1 km de fossés en eau et autant de haies sèches d'épines. Près d'une quarantaine de carrés étaient plantés de légumes, de plantes vivaces ou d'arbres fruitiers. Ils mesuraient en moyenne une quarantaine de mètres de côté et étaient entourés de 6 km de clôtures basses faites de treillis de bois en forme de losange, ainsi que 6 km pour les allées étroites (1 m) desservant les carrés. Certaines allées plus larges, couvertes de tonnelles, facilitaient la promenade. Un millier de pieds de vigne grimpaient sur ces

tonnelles, formant un tunnel de verdure qui, aux beaux jours, assurait ombre et fraîcheur. Tout cela explique les grandes quantités de pieux, perches, baguettes, consommées chaque année, dont le total approchait la limite de ce que le proche environnement de Rouvres pouvait fournir³⁴.

Pour les opérations de culture, l'étroitesse des allées et la multiplication des clôtures s'opposaient à l'utilisation des tombereaux et des charrues. Presque tous les travaux devaient s'effectuer à la main. Aussi, le ou les jardiniers titulaires se faisaient-ils aider par des ouvriers agricoles, moitié hommes, moitié femmes, dont l'effectif équivalait à quatre personnes à temps complet et dont le salaire journalier était de 10 deniers pour les femmes et un peu plus du double pour les hommes.

Conclusion

Lorsque Philippe le Hardi devient le maître de Rouvres, il hérite d'un château, de jardins, mais aussi de traditions familiales. Son père, Jean le Bon, était venu plusieurs fois en ces lieux, d'abord comme invité du duc Eudes IV, en 1342, puis 20 ans plus tard, comme roi et maître. En 1363, Philippe le Hardi arrive donc en un endroit qui n'est pas inconnu de sa famille et c'est donc tout naturellement qu'il s'y installe. Mais c'est un édifice énorme, en mauvais état, siège d'une châtelainie aux revenus modestes. Son entretien est dispendieux. Le nouveau duc choisit cependant de le conserver et de l'habiter en y faisant un minimum de réparations. Au début une sorte d'équilibre est atteint entre des revenus faibles mais réguliers et des dépenses que l'on s'efforce de ne pas alourdir par des projets trop ambitieux. Seules les dépenses militaires (garnison, armement, fortifications, douves) ont un montant significatif, mais elles sont en partie couvertes par la contribution des villages retrayants.

L'année 1369 marque un changement. Le duc se marie. Il va bientôt devenir le chef

33. En 1371, il a fallu 67 journées pour refaire le « *grant piraul qui est au mitant du jardin* » Ce « préaul » était une sorte de pelouse entourée de sièges en gazon. Curieusement, ces derniers se trouvaient non seulement en plein air, mais également « *ou pavoillon sur la quatron desdis jardins* », en la bouteillerie joignant audit piraul, en la panneterie et même « *plusieurs sieges et piraulx* » étaient installés « *ou chasteaul, entour la chambre vert ou monseigneur git, et en plusieurs autres lieux audit chasteaul* » Le travail de réfection de ces sièges était relativement spécialisé et ne pouvait être confié à de simples journaliers, d'où le prix de journée élevé de 2 gros, soit un total de 134 gros ou 13 florins 4 gros. Il faut y ajouter le coût du transport des « *blaites* », c'est-à-dire des mottes, que l'on allait chercher à deux lieues de là, au pré de la Bonne). Ces mottes étaient tranchées dans le pré, chargées sur des charrettes et amenées dans les jardins. Elles servaient à constituer une pelouse ou des sièges de gazon. Ce transport de mottes a requis 70 allers et retours de charrette à 15 deniers l'un. Ils ont été fournis par 4 charretons, l'un d'entre eux étant le châtelain. Le trajet était de deux lieues. ADCO, B 5752/1.

34. En 1371, il faut 67 journées pour couper dans les bois les pals destinés aux treilles du jardin. ADCO, B 5752/1.

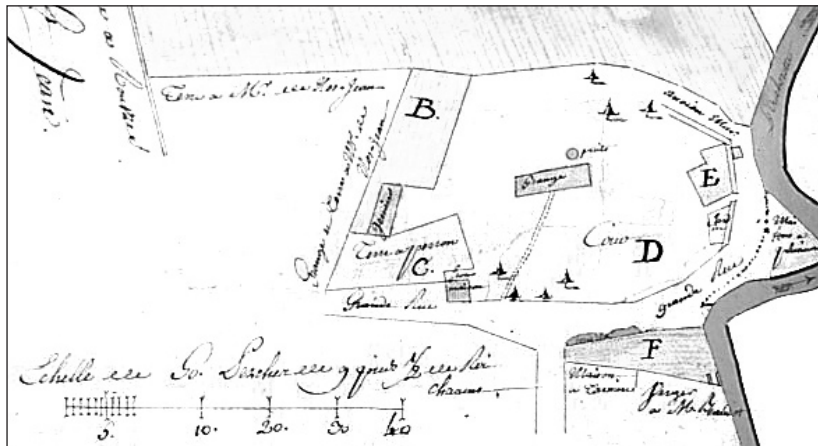


Fig. 7 : plan géométral de l'emplacement du château, levé en 1783.

ADCO, C 2503-1,

© CG 21/2010.

d'une nombreuse famille. Il s'agit de rendre plus attrayante et plus confortable l'austère forteresse. Dès 1369 on entreprend la construction d'une nouvelle cuisine, presque achevée en 1370, quand le duc et la duchesse s'installent à Rouvres. En revanche, il faudra attendre 5 ans pour que la chambre conjugale, qui datait des ducs capétiens, soit enfin rénovée. 10 ans plus tard, les dépenses s'envolent. Elles sont consacrées principalement au réaménagement des appartements. Les enfants grandissent. Il faut les loger convenablement. En 1385, l'héritier, le comte de Nevers, futur Jean sans Peur, se marie. Il faut accueillir la nouvelle comtesse, Marguerite de Bavière.

Nous connaissons mal l'évolution des travaux entre 1386 et 1403, faute de sources. En 1404 Philippe le Hardi meurt. Sa veuve quitte Rouvres. Quant à la nouvelle duchesse, elle réside à Gand d'où elle gouverne les provinces bourguignonnes du Nord. Elle ne reviendra dans le duché qu'en 1410. Avec son retour, on assiste à une reprise des dépenses militaires : nomination d'un capitaine, renouvellement de l'armement, aménagement d'écuries pour destriers de guerre.

Mais cela ne sera qu'un feu de paille. La grande affaire de la fin du principat sera le chantier de la grosse tour, seule construction d'envergure depuis les ducs capétiens. Ce chantier long et coûteux, interrompu par la mort du duc, ne sera jamais terminé. Sous Philippe le Bon, on assure un entretien minimum du château et des jardins, dans l'attente hypothétique d'un retour du duc qui y avait passé sa petite enfance. Sous son fils, le duc Charles, le

château devient une prison éphémère, dont la duchesse de Savoie, sœur de Louis XI, sera la plus illustre pensionnaire.

Sous les rois, malgré quelques travaux, la dégradation du château se poursuit inexorablement. Toutefois à la fin du xvi^e siècle, le capitaine châtelain résidait toujours au château de Rouvres, comme l'indique l'anecdote suivante. En mars 1594 le capitaine ligueur La Gauche enlève nuitamment avec ses sbires, du château de Rouvres, le capitaine royaliste Terrion, et l'emmène prisonnier à Savoisy. Finalement il était pratiquement en ruine lorsqu'en 1636 le général Gallas le fit détruire à coups de canon. Ce qu'il en restait fut encore dégradé par un incendie survenu en 1666. Il en restait cependant quelques pans de murs et deux tours en 1783, année où l'administration des domaines fait établir un plan géométral de l'emplacement du château de Rouvres, comprenant les jardins, la cour et la basse-cour (fig. 7). Deux ans plus tard, l'ensemble est concédé à des particuliers.

Quant à la châtelainie, elle avait été supprimée en 1782, à la mort du sieur Lagoutte, qui fut ainsi le dernier capitaine châtelain de Rouvres.

Ainsi finirent le château et la châtelainie de Rouvres, au crépuscule de l'ancien régime. L'endroit a, depuis, été loti. Il n'est plus lisible. On ne peut même plus dire ce qu'écrivait, en 1724, en contemplant le site, Michel Pillot, capitaine, châtelain et prévôt royal de la châtelainie de Rouvres : voilà le reste de ce fameux château de Rouvres, autrefois résidence des ducs de Bourgogne.

